



Développement de l'armée

LA NOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE

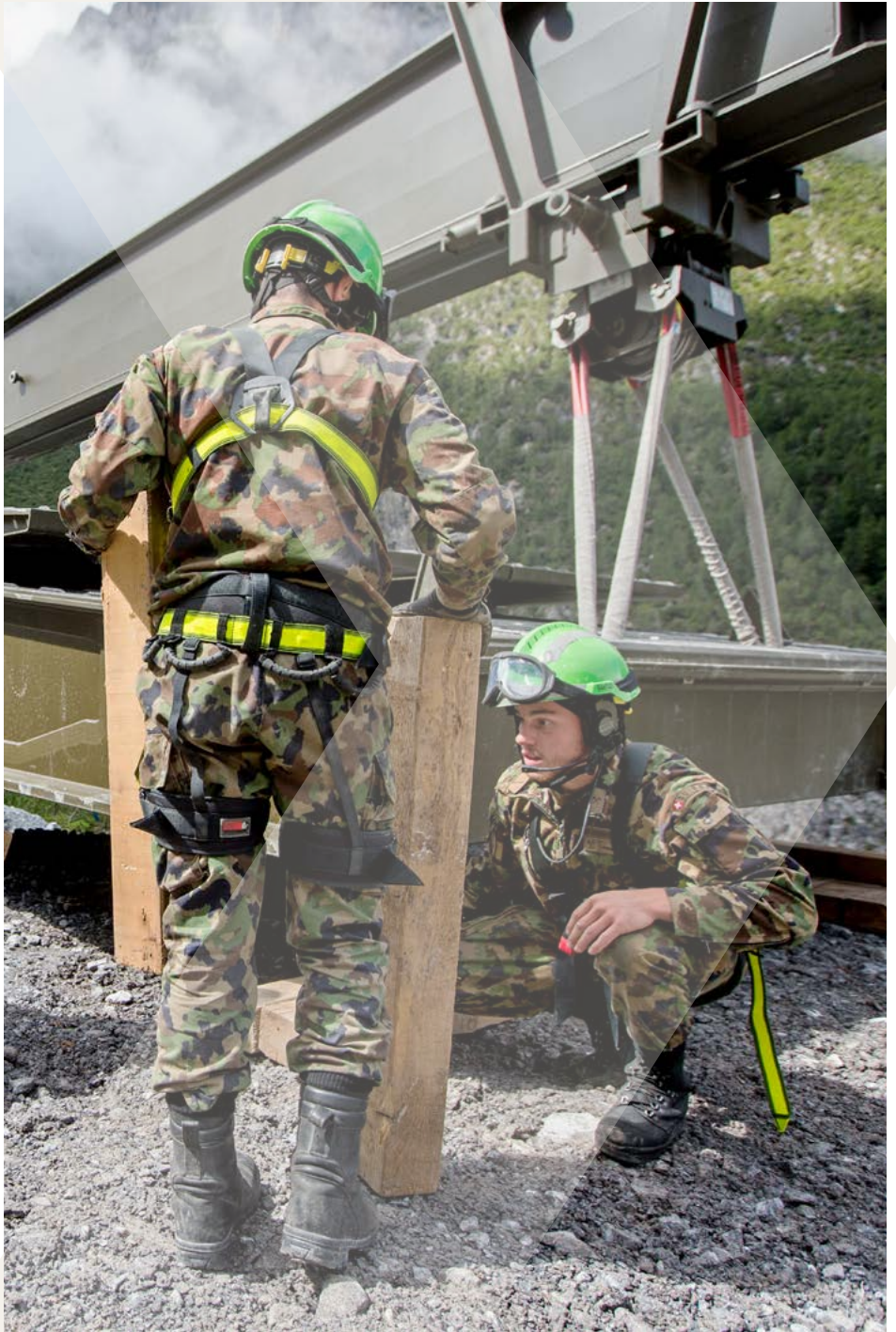
Informations sur la régionalisation
et les nouveaux commandements



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Armée suisse

Flyer n° 3



RESTRUCTURATION ET RENFORCEMENT RÉGIONAL

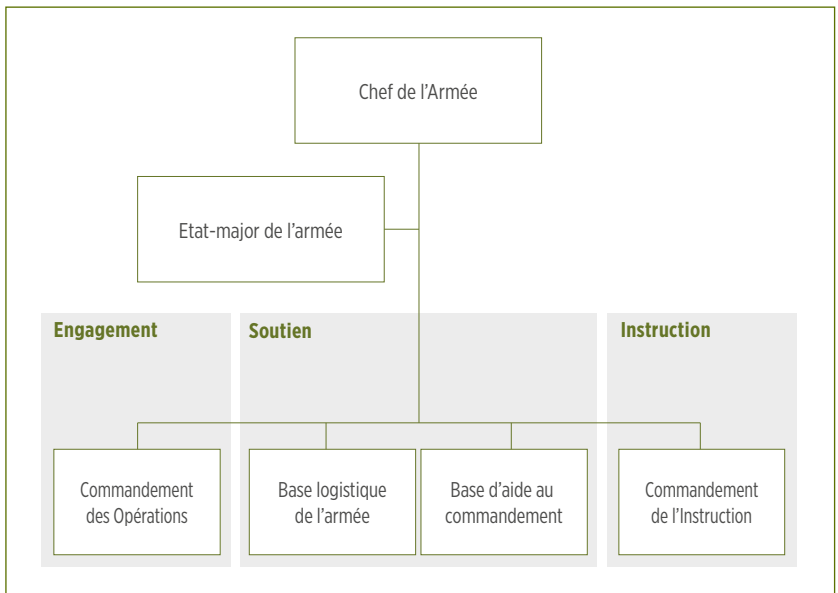
Le développement de l'armée (DEVA) tend à diminuer les effectifs de l'armée et à renforcer son ancrage régional.

La réduction de l'effectif réglementaire de l'armée à 100000 militaires entraînera une restructuration et une nouvelle subordination pour plusieurs Grandes Unités et différents bataillons et groupes. Ainsi, le nombre de bataillons, de groupes et d'escadres passera de 177 à 109. Au total, 69 corps de troupe seront dissous : 17 actifs et 52 dans la réserve. Un nouveau bataillon sera créé.

Les régions territoriales seront rebaptisées pour devenir des divisions territoriales. Elles planifieront et dirigeront les troupes requises dans les domaines de l'aide en cas de catastrophe, de la sûreté et de l'appui en faveur des autorités civiles. Les divisions territoriales disposeront pour ce faire de quatre à cinq bataillons d'infanterie. Ces moyens d'engagement supplémentaires permettront de renforcer l'échelon territorial et d'améliorer l'ancrage régional de l'armée.

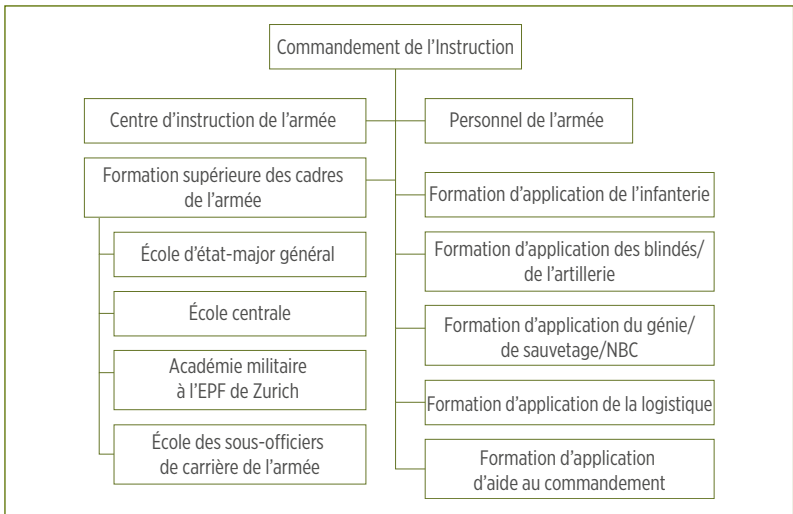
NOUVELLES STRUCTURES DE COMMANDEMENT

La réduction des effectifs de l'armée implique une adaptation des structures de commandement. Avec la restructuration de l'armée en trois domaines, à savoir l'engagement, l'instruction et le soutien, les Forces terrestres et les Forces aériennes seront réorganisées pour être intégrées dans les nouvelles structures de commandement qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018.



GESTION DE L'ENSEMBLE DE LA FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT

Le commandement de l'Instruction sera responsable de planifier, de piloter et de dispenser une instruction uniforme des troupes, des cadres, des formations et des états-majors. La Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA), les cinq formations d'application, le Centre d'instruction de l'armée et le Personnel de l'armée seront subordonnés au chef du commandement de l'Instruction.



Impressum

Editeur Armée suisse
Auteur Communication Défense
Prémédia Centre des médias électroniques CME
Copyright Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Distribution Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Publications fédérales, 3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
N° d'article OFCL: 83.239.03 f | 07.17 3000 860402749

SOUTIEN AUX OPÉRATIONS ET À L'INSTRUCTION

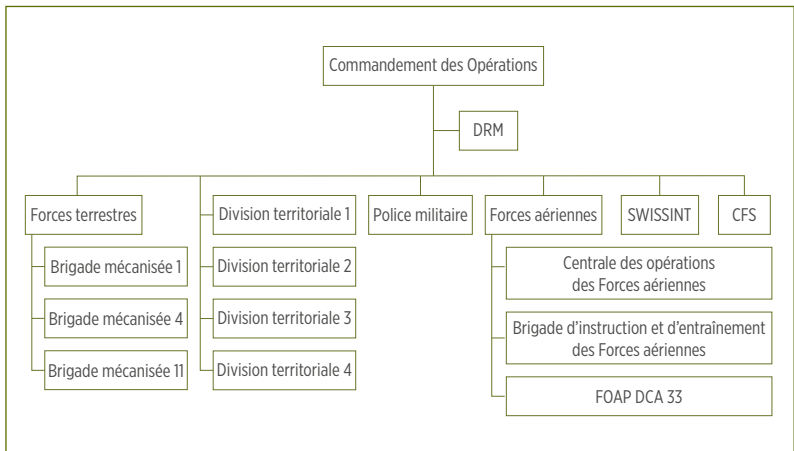
La palette de tâches de la Base logistique de l'armée (BLA) et de la Base d'aide au commandement (BAC) restera, avec le développement de l'armée (DEVA), globalement similaire à celle qui est en vigueur aujourd'hui. Il est prévu de regrouper ces deux domaines en un **commandement du Soutien** d'ici 2022.

La **BLA** fournit à l'armée les prestations logistiques et sanitaires dont celle-ci a besoin. Elle prépare le matériel d'instruction et d'engagement pour la troupe, en assure la maintenance et dispense les soins médicaux aux militaires. Par ailleurs, les spécialistes de la BLA sont responsables des quelque 25 000 ouvrages d'infrastructures de l'armée. Dans les cinq centres logistiques de l'armée, les véhicules, le matériel, les munitions, le carburant, la subsistance ainsi que les textiles sont entreposés, maintenus en bon état, préparés pour les services, puis récupérés à la fin de ceux-ci. La brigade logistique, forte d'un effectif de 14 000 militaires, fournit les prestations logistiques nécessaires à l'armée. L'ensemble des prestations sanitaires est fourni par les six centres médicaux régionaux (CMR) et le quartier général des Affaires sanitaires à Ittigen. La Pharmacie de l'armée y produit des médicaments destinés à la troupe et à la population.

La **BAC** fait en sorte que l'armée puisse remplir ses engagements en lui apportant son soutien dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des opérations électroniques. Elle met à disposition la bureautique, les applications spécialisées et les systèmes d'information et de communication. La BAC et son Centre des opérations électroniques fournissent des prestations permanentes dans les domaines des opérations électromagnétiques, du cyberspace et de la cryptologie. Avec son réseau de communication indépendant (Réseau de conduite suisse) comprenant des centres de calcul protégés, la BAC veille à ce que l'armée soit opérationnelle en toutes circonstances.

PLANIFICATION ET CONDUITE DES ENGAGE- MENTS ET DES OPÉRATIONS

A l'avenir, le commandement des Opérations se chargera de planifier et de conduire l'ensemble des opérations et des engagements de l'armée. Le Renseignement militaire, les Forces terrestres, les quatre divisions territoriales, la Police militaire, les Forces aériennes, le Centre de compétences SWISSINT et le commandement des Forces spéciales (CFS) seront subordonnés au chef du commandement des Opérations.





Vous trouverez de plus amples informations concernant le DEVA sur Internet :
www.armee.ch/deva-faq

Communication Défense :
info@vtg.admin.ch